

LA UNE

Protégez les enfants !

Diffusé le 19 janvier 2020 dans l'émission *Zone Interdite*, le reportage "Mineurs en danger, enquête sur les scandaleuses défaillances de l'aide sociale à l'enfance" dénonce des violences à l'encontre d'enfants accueillis dans des établissements de l'ASE et des dispositifs à bout de souffle.

Dès le lendemain, l'Uniopss et 5 organisations (Apprentis d'Auteuil, CNAPE, Gepso, Nexem, SOS Villages d'Enfants) ont souhaité réagir dans un communiqué commun, intitulé : "Ni déni, ni bashing, mais une nécessité à agir collectivement !" Partageant la même indignation face à de telles violences et l'exigence d'y remédier au plus vite, elles demandent notamment à ce que l'ensemble des moyens nécessaires soient mis en œuvre pour rendre effectifs la stratégie de prévention et de protection de l'enfance ainsi que le plan de lutte contre ces violences (annoncé par Adrien Taquet à la date symbolique du 20 novembre 2019 et dont le financement reste à définir), tout comme l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires existantes.

[Pour accéder au communiqué de presse](#)

PROTECTION DE L'ENFANCE

A domicile

Les interventions de protection de l'enfance à domicile recouvrent une palette de mesures menées sur décision judiciaire ou administrative : les actions éducatives en milieu ouvert et les actions éducatives à domicile (environ 170 000), les interventions de technicien(ne)s d'intervention sociale et familiale (environ 30 000), l'accompagnement en économie sociale et familiale et les mesures d'aide à la gestion du budget familial (**18 000 familles aidées dans le cadre judiciaire – MJAGBF - principalement par les Udaf**), l'accueil de jour (environ 5 000 bénéficiaires), les pratiques dites de "placement à domicile", qui relèvent juridiquement du champ de l'accueil mais visent à protéger un enfant maintenu dans son milieu familial (près de 6 000 enfants accueillis). L'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a présenté le 20 janvier 2020 son [rapport sur ces interventions](#), réalisé sous la conduite de Geneviève Gueydan avec l'appui scientifique de Nadège Séverac, sociologue.

L'UNAF, qui avait été auditionnée en 2019 et avait transmis de nombreux documents à la mission, se félicite de la qualité des travaux et des nombreuses références à la MJAGBF, même si elle regrette l'absence de recommandations pour la développer.



POLITIQUE FAMILIALE

Questions au gouvernement

Lors de la séance des questions au Gouvernement du mercredi 22 janvier 2020 à l'Assemblée Nationale, deux questions ont porté sur la politique familiale puis sur la protection de l'enfance. Retrouvez les questions et les réponses apportées par le Gouvernement.

[Les questions et les réponses, c'est ici !](#) (et nous vous conseillons vivement d'en prendre connaissance).

Avoir des enfants, ça change tout !

Le 23 janvier 2020, à l'Assemblée Nationale et sous le parrainage de Jean-Noël Barrot, député des Yvelines, l'Unaf a organisé un colloque sur le thème "Avoir des enfants, ça change tout !". Cette journée centrée sur la question du niveau de vie des familles s'est déroulée en 4 séquences : les ressources des familles (prestations, fiscalité, revenus du travail) et la question de la conciliation lorsque les parents sont en activité ; les tournants de la vie familiale entre l'arrivée d'un enfant, l'éventualité d'une séparation et le coût des jeunes adultes ; les dépenses caractéristiques de la consommation des familles aujourd'hui ; la difficile équation budgétaire pour tenir les dépenses dans le périmètre des revenus des familles avec enfants. [Revisitez sur twitter les temps forts de cette rencontre](#). [Lire plus](#)

Nouveau livret de famille

Le livret de famille connaît certaines modifications à la suite de la publication, le 14 janvier, de l'[arrêté ministériel du 10 janvier 2020](#). Le texte intègre notamment aux renseignements relatifs à l'état civil figurant dans le livret de famille des dispositions de la loi du 10 septembre 2018 "pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie". Avant la publication de la loi, un père qui reconnaissait son enfant n'avait "pas l'obligation de transmettre un document d'identité et une attestation de domicile ou de résidence à l'officier de l'état civil, contrairement au droit applicable au mariage et au pacte civil de solidarité (PACS). Le livret de famille prend en compte cette nouvelle obligation. D'autres modifications sont apportées relatives à l'autorité parentale et à la nouvelle organisation judiciaire. [Lire l'article](#).

Droits familiaux et retraite

Le projet de loi instituant un système universel de retraite est passé dans les différents conseils d'administration des caisses de sécurité sociale pour avis. Les représentants familiaux au sein de ces caisses se sont prononcés sur le texte et en particulier sur les droits familiaux en matière de retraite. Malgré les ouvertures décidées par le Premier ministre, trop d'inconnues majeures pèsent sur les conséquences de cette réforme pour les familles. Dans ce contexte, l'Unaf n'a pas eu d'autre solution que de se prononcer contre ce projet de loi, en son état actuel. [Les déclarations de l'Unaf dans les différentes instances \(CNAM, CNAV, CNAF\) sont téléchargeables en ligne](#).

On pourra lire utilement [l'Avis du Conseil d'Etat](#) en date du 24 janvier 2020, également date du Conseil des Ministres ayant validé le projet qui sera soumis au Parlement à compter du 17 février.

Des bonus pour l'accueil des jeunes enfants

Les représentants familiaux siégeant dans les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) ont un rôle essentiel pour faire bénéficier les différents territoires des bonus accordés aux financements des Relais Assistants Maternels (RAM), aux Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), aux ludothèques, aux Equipements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)... Ils veillent pour cela à ce que les Conventions territoriales globales (CTG) se développent partout, condition pour ces attributions financières, conformément à la [circulaire CNAF du 16 janvier 2020](#).

Salon des familles



L'Unaf, présente au [Salon des familles du 10 au 12 janvier 2020](#), a présenté les résultats de l'enquête de l'Observatoire des familles portant sur le rôle des grands-parents dans la vie familiale, les résultats de l'enquête sur le rôle des pères et enfin son action sur la sécurité des enfants sur Internet.

PédaGoJeux

L'Unaf était à Bruxelles le 28 janvier 2020 pour présenter [le site PédaGoJeux](#) lors d'une réunion européenne portant sur les initiatives et campagnes européennes en matière d'information des familles sur les jeux vidéo. Des rencontres et des partages d'expérience riches entre les acteurs des différents pays de l'Union.



BUDGET DES FAMILLES

Concertation citoyenne sur le Revenu universel d'activité

Le 20 janvier 2020, le gouvernement a rendu publique la synthèse des "ateliers citoyens" conduits entre octobre et décembre 2019 dans six villes (Bordeaux, Roubaix, Saint-Etienne, Besançon, Chartres, Avignon) au sujet du revenu universel d'activité. Avec la consultation en ligne, qui a été ouverte en parallèle de ce processus et dont les résultats définitifs sont aussi dévoilés, l'équipe en charge de l'élaboration du projet a pu explorer plus en détail les attentes du public : le soutien aux jeunes de moins de 25 ans, aujourd'hui exclus du RSA ; un meilleur accès aux aides pour les personnes âgées en situation de pauvreté ; nette opposition à l'intégration de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) dans le futur système ; perplexité sur la "familialisation" du RUA et sur l'engagement à l'emploi.

Dernière étape de cette concertation citoyenne : la consultation d'un jury citoyen qui se réunira en février et sera chargé à son tour de formuler un avis indépendant d'ici à la fin du mois. L'ensemble de ces contributions citoyennes seront intégrées dans un rapport final prévu aux alentours d'avril ou mai, lequel, dans le cadre du projet de loi pauvreté, permettra au gouvernement d'arbitrer.

Stratégie de lutte contre la pauvreté

Vincent Reymond est le nouveau *délégué interministériel à la lutte contre la pauvreté*, nommé par intérim suite à la démission d'Olivier Noblecourt, candidat aux élections municipales à Grenoble.

Un [décret](#) du 24 janvier 2020, présenté au conseil des ministres du même jour, porte création de la fonction de commissaire à la lutte contre la pauvreté (régulariser serait toutefois plus juste, puisque la fonction a, en réalité, été annoncée il y a un an et que ses titulaires ont été installés l'été dernier). Placé sous l'autorité du préfet de région et membre du comité régional de l'administration, le commissaire à la lutte contre la pauvreté assure "la coordination régionale et le pilotage interministériel de la politique de prévention et de lutte contre la pauvreté, en mobilisant l'ensemble des administrations concernées par les politiques publiques qui y concourent".

Francis Bouyer, (haut) commissaire pour la région Grand Est, était à Maxéville (54) le 26 janvier 2020 pour signer la lettre d'engagement de l'Etat avec [Accès droits santé solidarité \(AD2S\)](#). Cette association a pour objet la facilitation, en complément des dispositifs législatifs et réglementaires, de l'accès aux droits aux soins et à la santé, pour les personnes en situation de vulnérabilité : leur rendre accessible l'offre complémentaire santé ; les accompagner pour qu'ils deviennent des acteurs responsables de leur santé ; constituer un lieu de partage, de ressources, d'expérimentation, de veille pour tous les partenaires de l'accès aux droits et à la santé.

Le prix de l'eau

A quelques semaines des élections municipales, les questions sont ouvertes : le prix de l'eau doit-il être un argument électoral ? Millefeuille des services publics de l'eau et de l'assainissement, où va-t-on ? Accès à l'eau et tarification sociale : où en est-on en France ? Le Cercle français de l'eau a organisé le 15 janvier 2020 un débat sur la tarification sociale de l'eau, en application de la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ; laquelle a permis d'étendre la capacité des services publics de l'eau à instaurer des tarifications sociales. Certaines villes, comme Dunkerque et Rennes, ont été pionnières en la matière.

MOUVEMENTS PREFECTORAUX

Josiane Chevalier est la nouvelle préfète de la région Grand Est et du Bas-Rhin. Elle fut directrice de la santé et de la solidarité au conseil général de l'Isère (1994-2001), puis sous-préfète de Vitry-le-François (2001- 2004), secrétaire générale de la préfecture du Jura (2004-2006), puis de la préfecture de la Savoie (2006-2008), enfin la directrice du cabinet du préfet des Hauts-de-Seine.

Par ailleurs, dans la région, **Stéphane Rouvé** est le nouveau préfet de l'Aube, et **Pierre N'Gahane**, le nouveau préfet de la Marne.



SANTÉ

Coronavirus

Le Ministère des Solidarités et de la Santé actualise régulièrement un questions-réponses sur le coronavirus nCov 2019 en fonction des connaissances disponibles. Les premiers cas recensés en France sont des personnes s'étant rendues directement sur le marché de Wuhan (fermé depuis le 1^{er} janvier) : l'hypothèse d'une maladie transmise par les animaux est donc privilégiée. Compte tenu des nouveaux cas rapportés par les autorités sanitaires chinoises depuis le 19/01, la transmission interhumaine est aujourd'hui avérée. L'évolution des connaissances dans les prochaines semaines permettra d'en savoir plus sur les modes de transmission de ce virus, son niveau de transmissibilité, sa virulence, le délai d'incubation et la source animale de contamination.

Psychotropes

L'Observatoire Régional de la Santé (ORS Grand Est) a réalisé un diagnostic des comportements et consommations des produits psychoactifs en Meuse et de leur prévention. La forte prévalence des comportements addictifs (tabac, alcool, mais aussi substances psychoactives) dans ce département a été confirmée. Leur usage est très lié aux fortes inégalités sociales, les groupes les plus défavorisés en termes de revenus, d'éducation ou d'intégration sociale présentant une proportion plus élevée de consommation addictive. Lire [le rapport](#) et [la synthèse](#).

Appels à projets

Dans le cadre de la politique d'action sanitaire et sociale de la branche maladie, la Carsat Alsace-Moselle soutient financièrement les associations à vocation régionale œuvrant dans les départements d'Alsace et de Moselle pour les interventions à caractère sanitaire et social dans les deux domaines prioritaires suivants : Accès aux droits et aux soins des personnes malades, personnes en situation de handicap ou en situation de fragilité ; Accompagnement des assurés atteints de pathologies lourdes ou de handicap. Elle vient de lancer [un Appel à projets](#). Date limite de dépôt des dossiers au plus tard le 31/03/2020. La Commission d'Action Sanitaire et Sociale de la Carsat décidera des candidatures sélectionnées et fixera le montant des aides accordées à la fin du deuxième trimestre 2020.

LABEL VIE POUR BIEN VIEILLIR EN CHAMPAGNE-ARDENNE ET LORRAINE lance pour 2020 un appel à projets pour la mise en œuvre d'Ateliers de prévention Préservation de l'autonomie et du lien social : [cahier des charges 2020](#) ; [fiche de candidature 2020](#) ; [budget prévisionnel AAP 2020](#) ; [descriptif pédagogique projet participatif](#) ; [descriptif pédagogique habitat](#) ; [descriptif pédagogique Bien-être et retraite accompagner le changement de vie](#) ; [descriptif pédagogique Quand désir et plaisir riment avec vieillir](#). Date limite de dépôt des dossiers le 29 février 2020

Loi de bioéthique : le calendrier d'adoption du texte

Le projet de loi de bioéthique sera soumis au vote du Sénat en première lecture le 4 février, avant de revenir à l'Assemblée nationale en avril. Le texte passera ensuite de nouveau en mai entre les mains du Sénat pour une seconde lecture. Il ne faut donc pas envisager une adoption définitive avant l'été 2020. Lire l'article : [Le ton monte au Sénat](#) (La Croix, 29 janvier 2020) et le dossier : [Les clés pour comprendre la réforme](#).

Un centre de ressources polyhandicap régional

Le centre de ressources polyhandicap Grand Est a été constitué avec son siège au 6, rue de Ludres à Vandoeuvre-les-Nancy (54). Le [site internet](#) constitue l'une de ses priorités, puisqu'il a vocation à mettre à la disposition de tous les acteurs les informations relatives aux ressources proposées : actualités, base documentaire, annuaire ... Un réseau de points relais est en cours de constitution.

Lutte contre le tabagisme

Le Comité National Contre le Tabagisme (CNCT) et DNF – Pour un Monde Zéro Tabac se sont associés pour lancer dès le 15 janvier 2020 le site www.generationsanstabac.org. GST est la première plateforme francophone d'information qui permet d'avoir des données fiables, accessibles à tous. Ce site web porte sur l'actualité de la lutte contre le tabagisme et analyse la désinformation sur l'industrie du tabac. L'objectif est de mettre en place un environnement sans tabac pour la nouvelle génération et de faire connaître les actions conduites par la société civile. Parce que si "ne pas fumer" devient la norme, alors nos enfants et nos jeunes seront moins exposés à la fumée tabagique et tentés à allumer leur première cigarette.



EDUCATION

Les Cités éducatives dans la région

Élément central de la mobilisation nationale pour les quartiers, le programme *Cités éducatives* vise à renforcer les prises en charges éducatives pendant le temps scolaire et périscolaire. L'objectif : accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie. À travers les *Cités éducatives*, le Gouvernement veut ainsi fédérer tous les acteurs éducatifs - services de l'État, collectivités mais aussi associations et habitants - dans les territoires qui en ont le plus besoin, tout en leur apportant des financements nouveaux. 80 Cités éducatives se situent dans de grands ensembles d'habitat social, qui comptent plus de 5 000 habitants, présentent des dysfonctionnements urbains et pâtissent d'un manque de mixité scolaire. Elles ont été labellisées pour trois ans (2020-2022). La [liste des Cités éducatives](#)

En région Grand Est : la Cité de Behren-lès-Forbach (57), la Ronde Couture à Charleville-Mézières (08), les Coteaux à Mulhouse (68), le Plateau de Haye à Nancy-Laxou-Maxéville (54), la Croix-Rouge à Reims (51), Neuhoef-Meinau-Elsau à Strasbourg (67)

Cantines scolaires



(Photo Rue 89 Strasbourg)

3,7 milliards de repas sont servis en une année dans les cantines scolaires. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les responsables des cantines scolaires doivent faire face à de nouvelles obligations.

Celles-ci touchent à l'information des usagers ainsi qu'à l'interdiction du plastique. Cette dernière est "un puissant levier pour accélérer la transition alimentaire", estime la fondation Terra Nova dans son [rapport](#) "Les enfants à table : accélérer la transition alimentaire dans les cantines scolaires", publié le 13 janvier 2020, qui propose des pistes d'action.

Transfert de l'orientation aux Régions

Depuis le 1er janvier 2020, les services des délégations régionales de l'Onisep sont transférés aux régions. Un [décret du 30 décembre 2019](#) (publié au Journal Officiel du lendemain) portant sur ce transfert annonce ces arrêtés régionaux (conjointes du préfet de région, du recteur de la région académique et du directeur général de l'Onisep) qui préciseront les moyens.

Agenda de l'orientation

Le pôle professionnalisation et ressources de la Région Grand Est met à votre disposition des informations et des services pour la construction de votre projet d'orientation ou d'évolution professionnelle. Restez en veille avec l'[Agenda de l'orientation](#) pour connaître tous les événements près de chez vous utiles aux choix professionnels.

Canopé

Le réseau Canopé est en danger. Le 18 décembre 2020, le conseil d'administration du réseau de création et d'accompagnement pédagogiques pour les enseignants (ex-CNNDP/CRDP/CDDP), établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, informait les représentants du personnel de sa restructuration à l'horizon 2021, avec à la clé un redéploiement de ses 101 implantations locales sous la responsabilité des recteurs d'académie. Dans la foulée, son directeur général démissionnait. S'il n'est pas appelé à disparaître, la profonde réorganisation de Canopé devrait l'amener à recentrer ses missions sur la formation continue en ligne des enseignants.

La Cour des comptes, dans un [rapport](#) de juillet 2019, notait pourtant que Canopé "offre aux collectivités un service d'accompagnement pédagogique pour le déploiement de leurs plans numériques dans les établissements, sans doute bien utile pour améliorer l'impact de ces plans en termes d'usages", et que "cette offre de services contribue sans doute à assurer la compatibilité des plans numériques locaux avec la vision pédagogique du ministère". Les syndicats de l'Éducation nationale mais également des élus locaux se mobilisent pour sauver le réseau Canopé dans son organisation actuelle.

JEUNESSE

Conseil régional des Jeunes

Le nouveau Conseil régional des Jeunes a été installé le 25 janvier 2020, au siège de la Région Grand Est à Strasbourg. Composé de 72 jeunes, âgés de 15 à 29 ans, il respecte la parité femmes-hommes et est représentatif de la jeunesse de l'ensemble du territoire. Le Conseil régional des Jeunes sera chargé de faire des propositions concrètes et novatrices en matière de politiques régionales. Le Conseil régional des Jeunes se veut représentatif de tous les territoires et de tous les statuts ; il est composé de lycéens, d'apprentis, d'étudiants, de demandeurs d'emploi et d'actifs. Durant un mandat de deux ans, 72 jeunes vont s'investir dans des actions concrètes et de réflexion sur la citoyenneté, l'engagement politique ; ils aborderont aussi des thématiques qui touchent aux compétences régionales, telles que les questions environnementales. Le Conseil régional des Jeunes participera notamment à la démarche de démocratie participative, prochainement lancée par la Région.

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

Des outils, une circulaire

L'outil "Alvéole" développé par le [Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence](#) (CPRMV) et la *Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative*, permet de soutenir l'analyse des situations de radicalisation. Une journée de formation a eu lieu à Strasbourg le 30 janvier 2020 à l'initiative de la Ville. Cette journée de formation était organisée par la Ville de Strasbourg, en partenariat avec le CPRMV.

Le ministère de la Justice vient d'inviter par [circulaire du 10 janvier 2020](#) les procureurs à "veiller avec vigilance" à la protection de la laïcité et à lutter contre la radicalisation et le communautarisme. Sont visés aussi bien "les abus et dérives commis au nom des religions" que les atteintes commises "en raison des religions".



SERVICES PUBLICS

Les maisons France Services

Les maisons *France services* ont été voulues par le président de la République à l'issue du Grand débat national au printemps dernier, pour répondre aux besoins de proximité. 460 ont d'ores et déjà été labellisées et 72 nouvelles maisons France services recevront le label en février. A terme, chaque canton devrait disposer d'au moins une maison France services. Où sont les maisons France Services dans notre région ? [Localisez-les sur la carte interactive](#)

RURALITÉ

Vitesse sur les routes

Alors que plusieurs départements ont d'ores et déjà annoncé le retour aux 90 km/h sur une partie de leurs routes, comme la [Haute-Marne](#), le gouvernement n'entend pas faciliter le mouvement. Dans une [circulaire](#) du 15 janvier 2020, le ministre de l'Intérieur rappelle aux préfets la procédure. La décision de relever la vitesse maximale autorisée prend la forme d'un arrêté motivé [du président du conseil départemental, du maire ou du président de l'EPCI compétent], pris après avis de la commission départementale de sécurité routière (CDSR), sur la base d'une étude d'accidentalité portant sur chacune des sections des routes concernées". Les conditions sont donc voulues comme extrêmement exigeantes et clairement dérogoires à la règle générale qui reste les 80 km/h.

ATTRACTIVITÉ

S'implanter dans la région

Emmanuel Macron, président de la République, a convié le 20 janvier 2020 au château de Versailles quelque 170 grandes entreprises étrangères et françaises pour les encourager à investir en France. Ce 3^e sommet *ChooseFrance* a été l'occasion de présenter 12 sites industriels "clés en main", conçus pour faciliter les implantations industrielles, notamment dans le cadre du programme "Territoires d'industrie". Trois de ces sites se trouvent en région Grand Est : [l'Axioparc de Drusenheim-Herrlisheim](#) (67), l'Europôle de Sarreguemines-Hambach (57), la Mégazone (MOSL Parc) d'Illange-Bertrange (57).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Forum des transitions : comment accélérer la transition écologique dans le Grand Est ?

Le forum des transitions, mis en place par le CESER Grand Est, est un espace numérique collaboratif décliné autour des grandes thématiques de la transition écologique : eau, biodiversité, air et énergie, cohésion sociale, économie et santé. Ce forum vise à recueillir tous les témoignages, expériences et arguments pour dessiner collectivement des solutions locales d'adaptation au changement climatique. Vous pouvez contribuer jusqu'au 15 mars 2020 en vous rendant sur <https://cartodebat.fr/cesergrandest>.

Economie circulaire

L'Assemblée nationale le 21 janvier 2020 puis le Sénat le 30 janvier ont adopté le [projet de loi](#) relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, "un plan d'action en 130 mesures (...) qui va profondément transformer notre façon de consommer, de produire et de gérer nos déchets mais aussi d'envisager l'avenir... 'écologiser' la vie quotidienne", selon les mots de la ministre Brune Poirson. Le texte contient en effet de très nombreuses mesures en matière d'information du consommateur, de lutte contre le gaspillage, de responsabilité élargie du producteur, de gestion des déchets du bâtiment, ou encore de réduction de l'usage des produits plastique à usage unique.

EUROPE

Libertés

La Commission européenne planche sur l'encadrement de l'intelligence artificielle. Parmi les mesures envisagées, un moratoire de trois à cinq ans sur la reconnaissance faciale déployée sur l'espace public. Il s'agit de l'une des priorités "des 100 jours" de la nouvelle Commission ; s'assurer que cette technologie soit utilisée en respectant les valeurs européennes, notamment sur la protection de la vie privée.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe prend forme

Quelques milliers de citoyens européens devraient être invités à participer à la Conférence sur l'avenir de l'Europe, lors d'agoras thématiques ou "jeunesse", puis d'échanges avec les institutions européennes. Dans une résolution votée le 15 janvier 2020, le Parlement européen détaille les conditions de mise en œuvre de cette concertation qui devrait durer deux ans. En savoir plus : [Le communiqué du Parlement européen \(et lien vers la résolution\)](#).



LOGEMENT

Initiatives copropriétés

Le comité de pilotage national du plan "Initiatives copropriétés" s'est réuni le 27 janvier 2020. Julien Denormandie a tiré un premier bilan de cette stratégie nationale d'intervention sur les copropriétés dégradées ou fragiles lancée il y a un an. 684 copropriétés en difficulté (regroupant près de 64 000 logements dans 26 territoires) jugées prioritaires ont été identifiées dont 14 sites de 23 000 logements faisant l'objet d'un suivi national. Pour 2020, l'objectif est d'atteindre 34 000 logements rénovés. [Lire l'article](#).

Rénovation

Instaurée par la loi de finances 2020, la prime de transition énergétique – connue également sous son nom grand public de [MaPrimeRénov'](#) – est entrée en vigueur le 1^{er} janvier de cette année. Plus précisément, elle est présentée par l'Anah (Agence nationale de l'habitat) sur son site dédié depuis le 1^{er} janvier, mais un [décret du 14 janvier 2020](#) vient seulement de lui donner son cadre réglementaire. Les premières primes ne devraient pas être versées avant avril.

Un fichier pour les "mauvais payeurs" ?

La Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) a annoncé le 15 janvier 2020 son intention de créer un fichier des incidents de paiement locatifs. Ce fichier national, baptisé Arthel, recenserait tous les locataires avec au moins trois mois de retard, consécutifs ou non, dans le paiement de leurs loyers. La Fnaim indique également que les locataires qui y seraient mentionnés disposeraient d'un droit à l'oubli au bout de trois ans et que seuls les professionnels du secteur pourraient accéder à ce fichier, pas les particuliers-loueurs. Lire [l'article de la Chambre de Consommation d'Alsace](#).

Agriculture urbaine

L'ANRU a organisé le 24 janvier 2020 une journée nationale relative à l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain. À cette occasion, l'Agence a lancé l'appel à projets *Les Quartiers fertiles*, avec l'ambition de soutenir la mise en culture, à terme, de 100 quartiers du NPNRU. On pourra lire : [le dossier de présentation](#) ; [l'annuaire des entreprises et associations de l'agriculture urbaine](#) ; [la liste des contacts référents](#) ; [le dossier-type de candidature](#) ; [la boîte à outils](#)



VIE ASSOCIATIVE

Formation des bénévoles associatifs 2020

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) a pour vocation de soutenir la dynamique associative en apportant un soutien financier aux associations qui initient et proposent des actions de formation au profit de bénévoles élus ou responsables d'activités. La Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) est chargée d'animer la mise en œuvre du fonds de développement de la vie associative Grand Est avec le concours d'une commission régionale consultative associant des représentants du monde associatif. [Lire l'article](#) et la [note d'orientation régionale](#) 2020.

Fonctionnement global et actions innovantes des associations

Ce volet du FDVA permet de soutenir le financement global de l'activité d'une association ou la mise en œuvre de projets ou d'activités créées dans le cadre du développement de nouveaux services à la population. En région Grand Est, ce dispositif vise prioritairement les petites associations locales faiblement employeuses (moins de 2 ETP), mais n'exclut pas pour autant les têtes de réseaux et les projets interdépartementaux. Lire la [note d'orientation](#).